

COMPTE RENDU

Séances d'information des 28 septembre et 13 octobre 2026

Une recherche-action participative sur les pratiques de supervision

Cette recherche-action, portée par le [Fonds ASSS](#), le [CeRSO](#), l'[ASBL OXO](#) et le [CÉRIAS](#), s'inscrit dans un champ encore peu documenté : celui des pratiques de supervision et de leur potentiel comme outil de prévention des risques psychosociaux (RPS).

Elle vise à explorer, **avec les acteur·trices de terrain**, les pratiques et les conditions qui rendent une supervision soutenante et visant à prévenir les risques psycho-sociaux, dans le contexte de la CP 332, sans chercher à établir un modèle unique ou définitif de supervision.

La recherche poursuit un double objectif :

- **Mieux comprendre** ce que les pratiques de supervision produisent, tant pour les professionnel·les et les équipes que pour la qualité de l'accompagnement des bénéficiaires. Une attention particulière sera portée aux enjeux de stress, d'épuisement professionnel, de perte de sens, de tensions relationnelles, de stress vicariant et plus largement de RPS.
- **Outiller le terrain**, notamment à travers la production d'un guide pratique et d'une boîte à outils, afin de soutenir et renforcer les pratiques de supervision favorables à la prévention des RPS.

Une démarche fondée sur les savoirs du terrain

La **participation des professionnel·les** constitue un élément central de la **recherche-action**. Il s'agit de partir des **réalités, expériences et savoirs du terrain**, plutôt que d'appliquer a priori un modèle de supervision.

Les participant·es sont considéré·es comme détenteur·trices de savoirs sur leurs pratiques. La recherche cherchera ainsi à croiser les savoirs professionnels, les expériences vécues et les apports théoriques, afin de faire émerger à la fois des éléments communs et des différences selon les contextes de travail.

Méthodologie

La démarche s'appuie sur plusieurs étapes complémentaires :

- des **entretiens exploratoires**, pour recueillir les premières expériences et représentations autour de la supervision ;
- des **groupes de discussion participatifs**, permettant de mettre en dialogue les expériences et les points de vue ;
- une **analyse transversale** des éléments recueillis, afin d'identifier les conditions qui favorisent ou limitent le caractère soutenant de la supervision, ainsi que la prévention des risques psychosociaux des travailleur·euses, couplée au renforcement des pratiques d'accompagnement auprès des publics bénéficiaires.

L'enjeu n'est donc pas de mesurer l'efficacité d'un modèle particulier, mais de comprendre ce qui, dans les pratiques de supervision et dans leur contexte de mise en œuvre, peut contribuer au soutien des professionnel·les et à la prévention des RPS.

Les groupes de participant·es

Afin de croiser les regards, la recherche-action réunira deux types de participant·es.

Groupes « Institution »

Deux groupes seront constitués avec des **travailleur·euses ayant bénéficié ou bénéficiant d'une supervision clinique dans le cadre de leur travail**.

Les échanges porteront notamment sur leurs expériences de supervision clinique, leurs attentes, les effets perçus sur les professionnel·les, les équipes et *in fine* les bénéficiaires, ainsi que les réflexions autour d'une potentielle prévention des RPS à travers ces moments cliniques.

Groupes « Opérateur·trices »

Deux groupes seront constitués avec des **superviseur·euses cliniques**.

Les échanges permettront notamment d'explorer les pratiques et postures de supervision, les conditions nécessaires à la création d'un espace soutenant, les enjeux rencontrés dans la relation entre superviseur·euse, professionnel·les et institution, ainsi que la place que peut prendre la supervision dans la prévention des RPS.

Modalités pratiques

Chaque groupe sera composé de **maximum 15 personnes (max 10 pour le groupe "opérateur·trices")** et sera encadré par les deux co-chercheur·euses, Gregory Dallemagne et Lauraline Michel.

Les rencontres auront lieu en présentiel, sous la forme de **séances de 3 heures** (9h30-12h30), **entre novembre 2026 et mars 2027**.

Groupe « Institution »

La première rencontre aura lieu le **24 novembre 2026, de 9h30 à 12h30**. Le lieu sera précisé ultérieurement.

Les rencontres suivantes seront fixées avec les participant·es lors de la première séance.

- **Maximum 2 personnes par équipe**
- **Défraiement de 50 € par séance et par personne**

Groupe « Opérateur·trices »

Deux rencontres sont fixées les **2 février et 9 mars 2027, de 9h30 à 12h30**.

- **Maximum 2 personnes par équipe**
- **Rémunération de 100 €/heure/personne**

*

INSCRIPTIONS

Vous êtes intéressé-es ?

Vous pouvez-vous inscrire sur le lien suivant : <https://form.jotform.com/262702549787066>

*

QUESTIONS POSÉES

Pourquoi réalise-t'on des entretiens exploratoires ?

Nous réaliserons 4 entretiens exploratoires afin de nous guider dans les questions à poser lors des rencontres en groupes.

Quelle est notre bibliographie pour les méthodologies de recherche action ?

- Liu, M. (1997). Fondements et pratiques de la recherche-action. Paris : L'Harmattan.
- Burnay, N. & Pierre, A. (2024). De la triangulation des données à partir du secteur de l'aide à domicile en Belgique francophone : travail émotionnel et épreuve de professionnalité. Pistes, 26(1).

Est-ce que nous organiserons d'autres rencontres "institutions" s'il n'est pas possible de se joindre à la réunion du 24 novembre ?

Oui, en 2027. Les dates sont encore à définir.

Les termes « régulation » et « bonnes pratiques » ne risquent-ils pas d'induire un contrôle sur les pratiques de supervision clinique ?

Non. La recherche n'a aucune visée normative ni de contrôle sur ce qui se joue en supervision. Elle s'inscrit dans une démarche participative, où les acteur·trices de terrain sont co-constructeur·trices de la recherche et non ses sujets (Reason et Bradbury, 2008).

En dehors des rencontres, du temps de travail est-il à prévoir ?

Non. Pas de charge de travail entre les séances.

Quel est le nombre de personnes prévu par groupe ?

8 à 15 personnes.

Les personnes participantes pourront-elles être identifiées dans les rapports de recherche ?

Non, il y a aura anonymisation des données recueillies.